

*Dans la série BESSENAY, son histoire*

# **Mémoires de Bessenay**

---

***Le premier maire en 1791  
Qui est-il vraiment ?***

*Patrick REGUILLON*

*01/05/2020*

## INTRODUCTION

Par ces lignes, j'aborde un coin de l'histoire de BESSENAY méconnue voire même contradictoire sur le fait que le premier maire était-il vraiment notaire ?

J'apporte la certitude que le premier maire de Bessenay, cité sur la page histoire, n'était pas notaire car voici dans les pages suivantes toute mon « enquête » menée avec les arguments et les documents fournis pour étayer mon propos.

Avec les divers chapitres ci-dessous, je vous relate les différents comparatifs des deux personnages étudiés grâce aux actes d'état-civil, aux documents « professionnels » et bien sûr aux signatures trouvées sur les différents documents et pour finir leurs généalogies respectives.

Je conflue par un tableau récapitulatif des dates de début et fin de mandat de tous les maires soit élus soit nommés.

Mais revenons au texte de référence, en ligne sur le site internet de la commune de BESSENAY.

## SOMMAIRE

1 Bessenay au fil du temps.....	Page 2
2 Actes d'Etat civil.....	Page 3
3 Documents Claude Joseph BERGER.....	Page 7
4 Documents Antoine BERGER.....	Page 13
5 Signatures respectives.....	Page 15
6 Arbres généalogiques.....	Page 17
7 Tableau des élections de maires depuis 1791.....	Page 19

## **BESSENAY AU FIL DU TEMPS**

Le texte suivant se trouve sur la page « Historique » sur l'onglet ACCUEIL

*“ Bessenay en latin Bessenacus vient certainement du celte = bosch (bois) et nay (habitation ou pays). Le village est situé au milieu de la vallée de la Brévenne qui coule à l'ouest du sud au nord sur la rive gauche, donc avec une très bonne exposition. Nous sommes seulement à 30 kms de Lyon. La vallée est la voie la plus utilisée pour relier Lyon avec le centre du pays, le Massif Central, puis l'océan (la voie romaine dite voie d'aquitaine venant de Feurs passait par la Giraudière, Courzieu, Malleval, St Bonnet-le-Froid et replongeait sur Lyon).*

*L'origine du pays remonte à la nuit des temps. Ni des celtes ou des romains qui occupaient la région, il ne reste de vestiges (il y a un dolmen à St Bonnet-le-Froid auprès duquel les légions romaines érigèrent un autel dédié à Mercure). Un aqueduc souterrain recueillait les eaux de la haute vallée et les emmenait au camp romain de Tassin.*

*Après, les romains, les Burgondes occupèrent la région, puis les Sarrazins vers 731 ravagèrent la vallée de la Brévenne et les villages qui la peuplaient. L'Arbresle dut soutenir un siège très dur et on prétend que le château de Chamousset fut un des derniers lieux occupés par les arabes. En 934, notre pays eut à souffrir des ravages causés par les Hongrois qui saccagèrent tout sur leur passage ainsi que les terres de l'Abbaye de Savigny dont dépendait la paroisse de Bessenay.*

*En date du 6 mai 889, le cartuaire de Savigny mentionne le village de Bessenay et pendant longtemps nous dépendrons de cette Abbaye. A cette même époque, Bessenay fut aussi le chef lieu d'une justice seigneuriale dont le seigneur résidait au château du Mas.*

*Jusqu'à la révolution, Bessenay fit partie de l'archiprêtré de Courzieu. La révolution amena la suppression de la justice seigneuriale et Bessenay devint commune. Le notaire Antoine Berger y fut le premier maire en 1790. Cette année-là, Bessenay devint même canton avec les communes de Brullioles, Brussieu, Montrottier, St Julien sur Bibost, Longessaigne et Villechenève. En 1801, le canton fut supprimé et ces communes furent rattachées aux cantons de St Laurent de Chamousset et de L'Arbresle.*

### **Chapelle de Ripan**

*Œuvre de l'architecte Pierre BOSSAN (1814-1888) concepteur de la Basilique de Fourvière à Lyon. La Chapelle est située sur un éperon rocheux.*

*Sa construction débuta en 1872 par une souscription lancée par l'Abbé BLANC auprès de la population. La chapelle fut bénie le 12 Octobre 1873 ce dernier.*

*La chapelle de Ripan est dédiée à Notre-Dame du Prompt Secours à la mémoire des enfants de Bessenay disparus pendant la guerre de 1870 sous le règne de Napoléon III.*

*Les vitraux ont été fabriqués par le maître verrier Augustin THIERRY et placés entre 1877 et 1879.*

*Chapelle Néo-Gothique, construite en pierre et moellons de la carrière de Glay (St Germain sur l'Arbresle) sur des fondations en calcaire de Bully.*

### **Château du Mas**

*C'est une maison forte du XVe siècle, autrefois siège de la basse et moyenne justice des environs, qui dépendait de l'abbaye de Savigny ».*

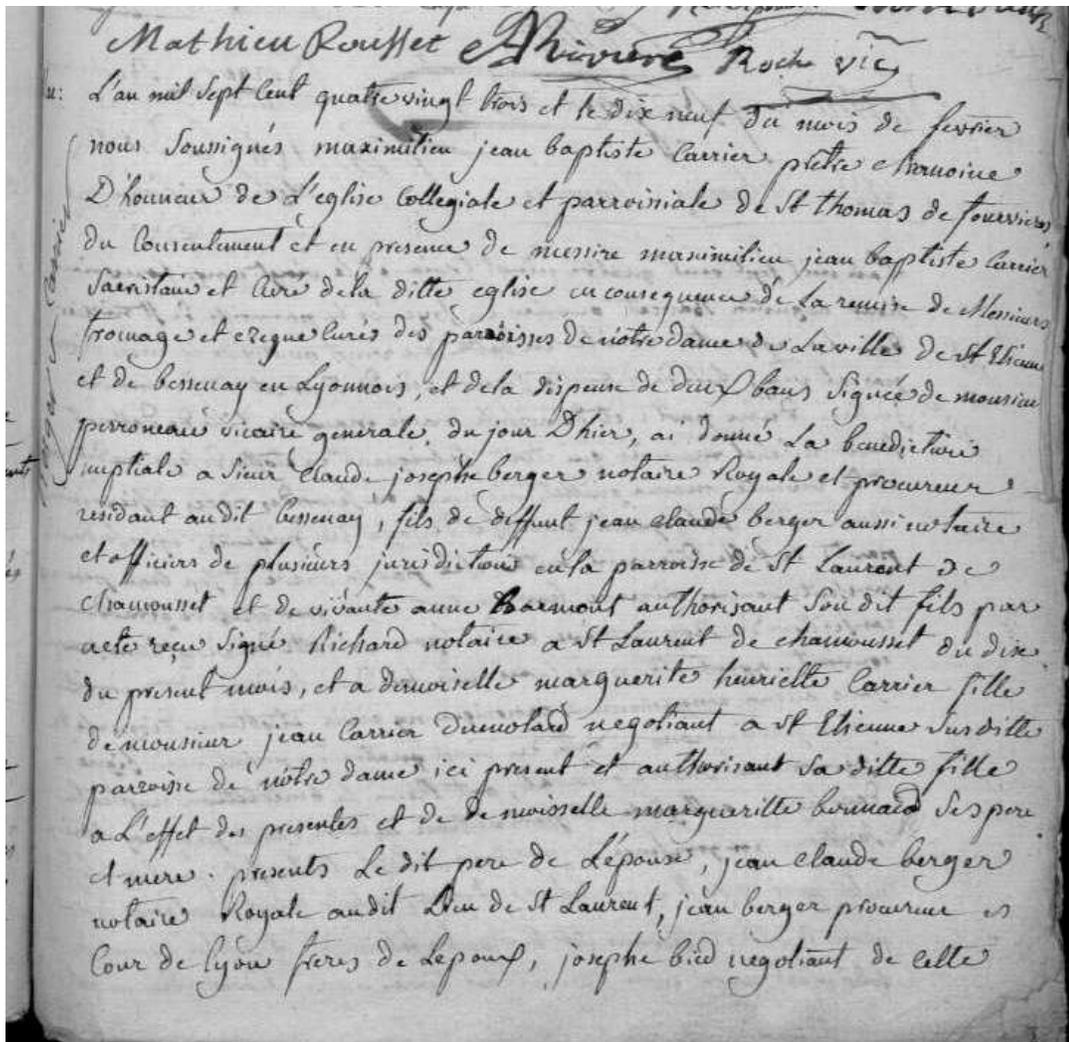
## ACTES d'ETAT CIVIL

Nous trouvons dans ce chapitre les actes d'état-civils des deux "BERGER" notamment l'acte de mariage respectivement celui de Claude Joseph puis Antoine.

### MARIAGE de CLAUDE JOSEPH BERGER

Extrait de cette transcription :

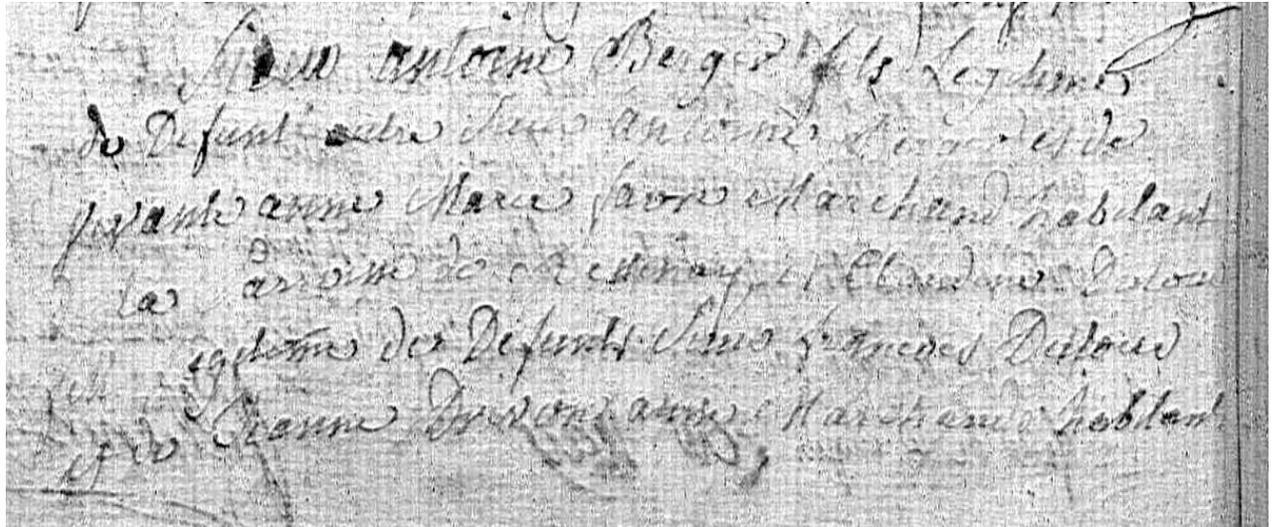
« ...Sieur Claude Joseph berger notaire Royale et procureur  
Residant au dit besenay fils de defunt jean claude Berger aussi notaire  
Et officier de plusieurs juridictions en la paroisse de St Laurent de  
Chamousset et de vivante anne Barmont.... »



villes & Charles Carrier autre parrain de carrier pour le roi au ba  
 ville de St Etienne en forez & d'autres paruits & amis qui ont  
 signés en tant que requis qui ont certifié les parties l'elles et donné  
 dans les dites parroisses.

Marguerite Carrier Berger Delosime Berger  
 J. Carrière ou M. Carrière Berger  
 Béd Charreton Carrière  
 Charpin Desruindy Chariton Carrier Chantre  
 De Coube Desgranges non  
 Francis Berger  
 Barthélémy Berger Berger Rochon  
 Carrier Chanoine Thoumeu Carrière Carrière  
 Carrière Carrière

## MARIAGE d'ANTOINE BERGER



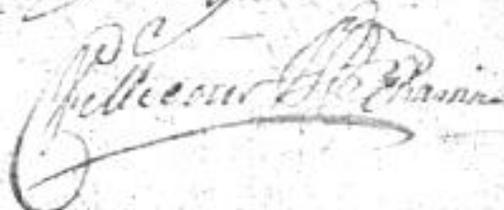
### Transcription de l'acte de mariage ci-dessus

Sieur antoine Berger fils légitime  
de Defunt autre Sieur antoine Berger et de  
Vivante anne Marie Favre **Marchand** habitant  
La paroisse de Bessenay et Claudine Dutour  
Fille legitime des Défunts Sieurs Amedes Dutour  
De dame Jeanne Drivon aussi Marchand habitant etc...

Bessenay. 1733



Des lads Paroisse de Bessenay  
 Présens les  
 Mayeur et autres officiers des Consentements de la  
 Eglise de Bessenay et Contablement des biens  
 Simon Dutour pour l'un des Consenteurs  
 Jurets les Contrats remis par est. Guignard et  
 de l'objet en l'absence de l'un d'eux. Et sept cents  
 quatre vingt après avoir été lue et lue par  
 deux de nos officiers Paroissiaux sans avoir  
 aucune Impediment, ont vu les conditions  
 Nuptiales dans l'Eglise Paroissiale de Bessenay  
 exposées par vingt cinq ans. Noms et sept cents  
 quatre vingt par moy foreignier. Ce n'est celle en  
 l'absence de la femme de l'Epoux de l'Epoux  
 sous l'empire de Jean Baptiste Dutour Cousin  
 de l'un Simon Dutour pour de l'Epoux et son  
 Curateur de Jean Baptiste Dutour sans autre  
 de l'un Simon Dutour son oncle et habitant  
 de l'un Julien de l'Epoux qui a l'exception de  
 les l'Epoux de l'Epoux ont tous signé avec nous  
 ainsi que les autres Paroissiens en l'absence  
 de l'un de l'Epoux.

A Berger Claudine Dutour Simon Dutour  
 Simon Dutour à Jean & Colay  
 B. Sursaya Joyet  
 Lequereux  


## DOCUMENTS CLAUDE JOSEPH BERGER

### Je vous propose avec ce chapitre les éléments de vie « professionnel » de Claude Joseph

Il s'agit là de démontrer que Claude Joseph était bien "Notaire Royal" puis n'a pas souhaité devenir "Notaire public" s'est replié sur Lyon en sa demeure puis a accepté en 1806 le titre de "Notaire Impérial" et à repris son activité de notaire à Bessenay.

Voilà les différents éléments de prise en compte des transferts et répartition en 1792.

### Voici la notice des Notaires du Rhône

Disponible sur le site des "Archives Départementales du Rhône".

#### **BERGER, Claude Joseph**

(1781-1819)

Notaire Royal à Bessenay,

5 août 1781-21 août 1791

Notaire Impérial à Bessenay

25 janvier 1806-31 décembre 1816.

Successeur : Noël DESPREZ (1817-1818).

Reçu pour Bessenay le 27 juillet 17811.

Répertoires

1781-1816 3 E 38300\*

Minutes

1781-1782 3 E 22788

1783-1784 3 E 22789

1785-1786 3 E 22790

1787-1788 3 E 22791

1789-1790 3 E 22792

1791-1793, 1797 3 E 22793

an III-an XIII 3 E 22794

1806 3 E 22795

1807 3 E 22796

1808 3 E 22797

1809 3 E 22798

1810 3 E 22799

1811 3 E 22800

1812 3 E 22801

1813 3 E 22802

1814 3 E 22803

1815 3 E 22804

1816, 1819 3 E 22805

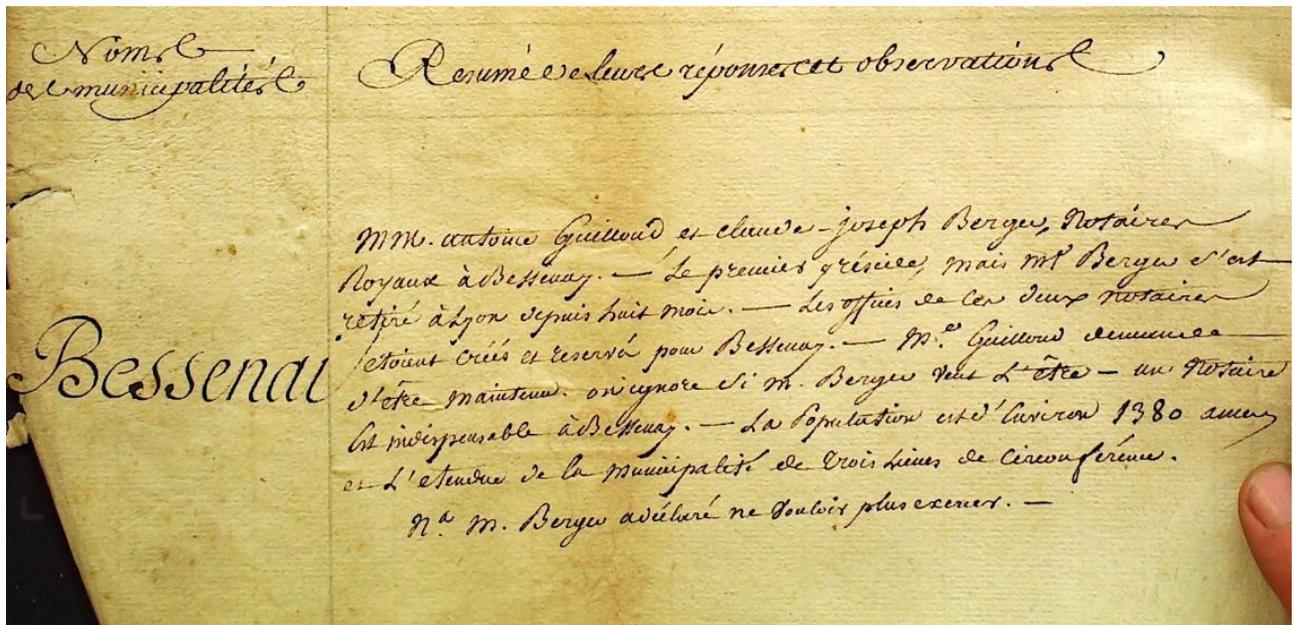
1816 (17 avril-31 déc.) 3 E 18479

1817 (janv.-19 sept.) 3 E 18480

D'autres exemples plus loin..

## DOCUMENTS CLAUDE JOSEPH BERGER

Ces documents proviennent des Archives départementales du Rhône sous la côte 35L 29



### Transcription partielle :

« MM Antoine Guilloud....et Claude Joseph Berger Notaire Royaux à Bessenay ---- Le premier y réside mais Mr Berger s'est retiré à Lyon depuis huit mois....la population est d'environ 1380 .... M. Berger a déclaré ne vouloir plus exercer »

Département de  
Rhône et Loire.

## Etat des Notaires

Notaires Royaux qui demandent à être maintenus				Notaires Seigneuriaux qui veulent être maintenus.		Notaires qui veulent pas être maintenus	
Noms	Residences	Noms	Residences	Noms	Residences.	Noms	R
M. Gulloud	Bessenay	M. Rappet	Nauville	M. Pujolat	Condrieu	M. Berger le Je	

Notaires Seigneuriaux qui veulent être maintenus.		Notaires qui ne veulent pas être maintenus	
Noms	Residences.	Noms	Residences
M. Pujolat	Condrieu	M. Berger le Je	Bessenay

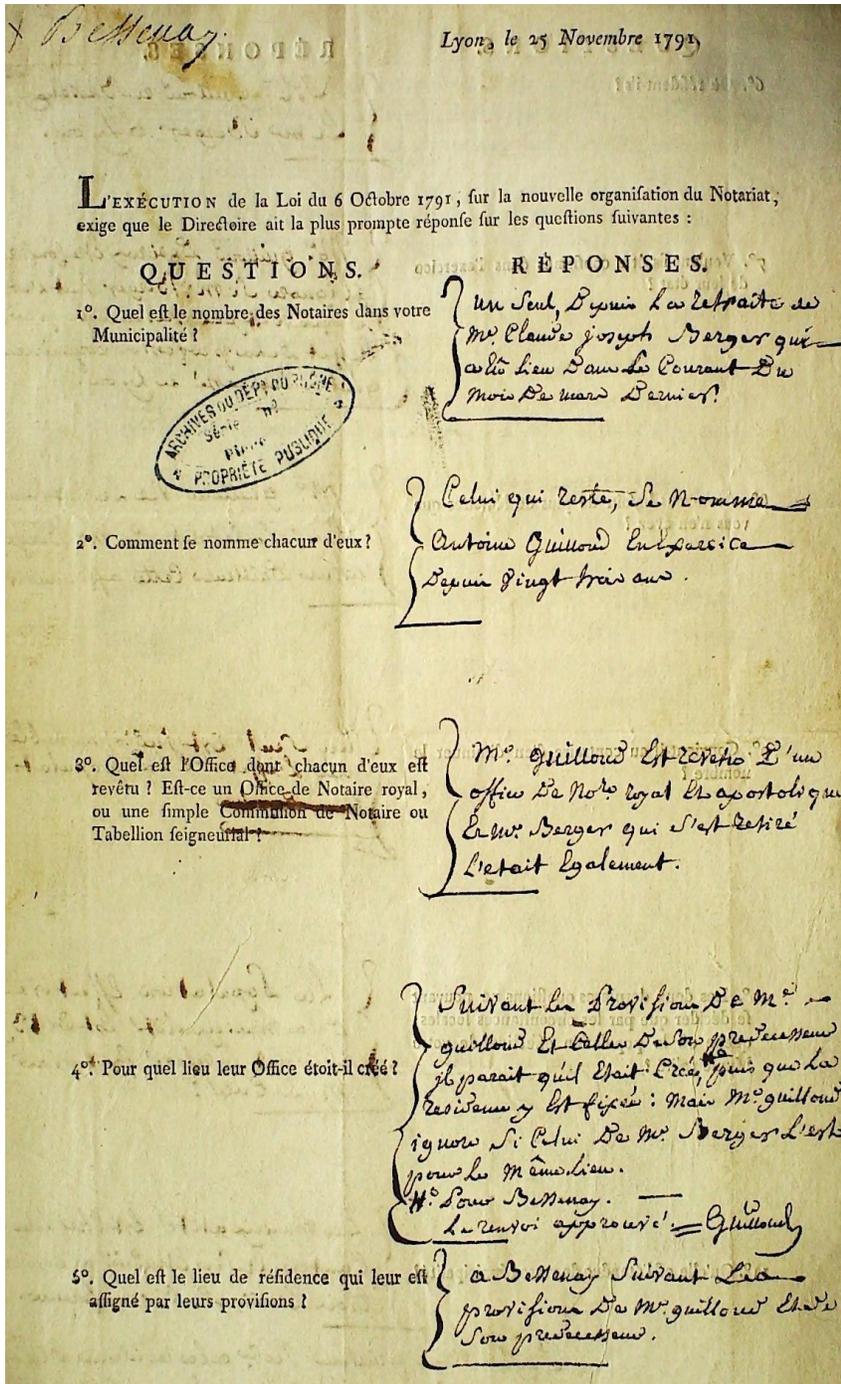
Il est fait mention de M Berger le J(eun)<sup>e</sup>

Car à St Laurent de Chamousset, exerce son frère Jean-Claude successeur de leur père

Au Nomme  
 Nomme Berger  
 Notaire  
 à St Laurent de Chamousset

**Autres informations :**

**Questionnaire que devaient remplir les notaires de Bessenay**



Lyon le 25 Novembre 1791

**QUESTIONS**

Quel est le nombre de Notaires dans votre municipalité

**REPONSES**

un seul Depuis la retraite de Mr Claude Joseph Berger qui a eu lieu dans le courant du mois de mars dernier (soit en mars 1790 !)

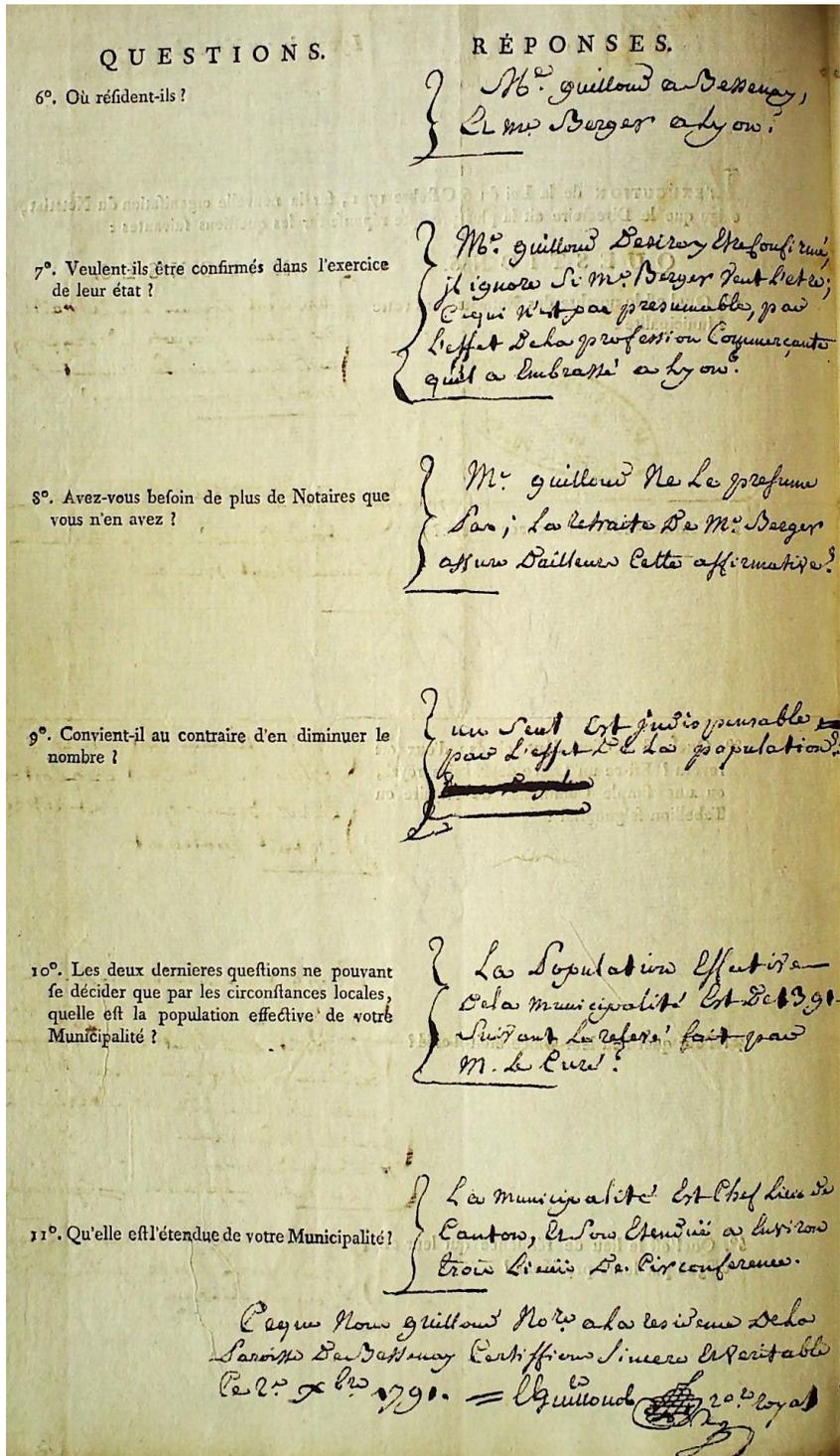
**QUESTIONS**

Comment se nomme chacun d'eux

**REPONSES**

Celui qui reste se nomme Antoine Guilloud en exercice depuis vingt trois ans

Suite du document



**QUESTIONS**

Où résident-ils

**REPONSES**

Me Guilloud à Bessenay

Et Mr Berger à Lyon

**QUESTIONS**

Veulent-ils être confirmés dans l'exercice de leur état ?

**REPONSES**

Me Guilloud desire être Confirmé

Il ignore si Mr Berger veut l'être

Ce qui n'est pas présumable par

l'effet de la profession

Commercante

Qu'il a embrassé à Lyon

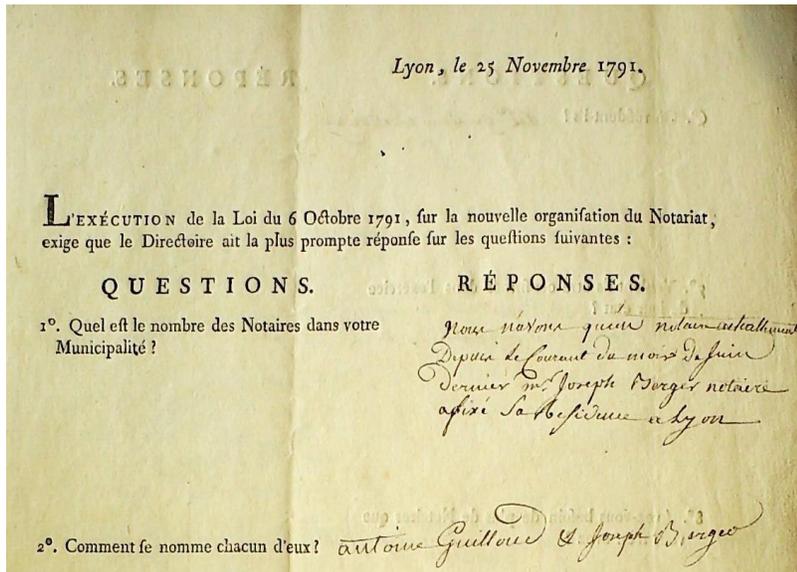
La Population Effective

De la municipalité est de 1391

Suivant le relevé fait par

M le Curé.

## Questionnaire que devait remplir la municipalité de Bessenay

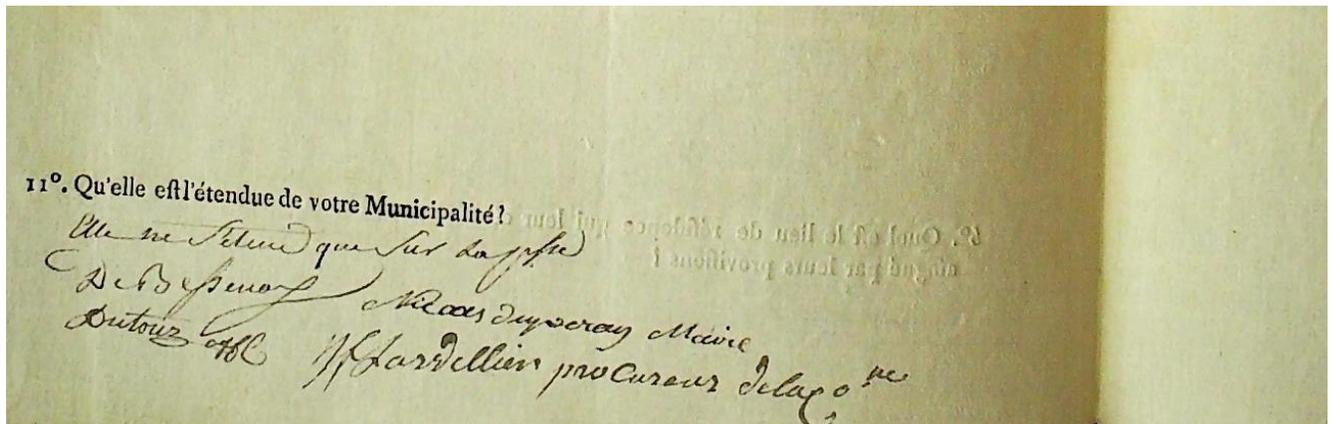


### QUESTIONS

Quel est le nombre des notaires

### REPOSES

Nous n'avons qu'un notaire actuellement depuis le courant du mois de juin dernier Me Joseph Berger afixé sa résidence à Lyon



**QUESTIONS :** Qu'elle est l'étendue de votre Municipalité

**REPOSES :** Elle ne s'étend que sur la Pa(roiss)e de Bessenay

**Signé :** Nicolas Duperray Maire, Dutour, JF Lardellier procureur de la P(aroiss)e

## DOCUMENT ANTOINE BERGER

### Délibérations municipales de 1791

Première page du registre de délibération en date du 30 janvier 1791  
(AM BESSEY 1791 vue 2)

Ce jour d'aujourd'hui Dimanche trente Janvier mil sept cent  
quatre vingt onze le Maire l'officier municipal a fait annoncer  
il y a huit jours que la forme des decrets des 22 et 23 g. 63  
de la loi de procéder à la nomination des Commisaires  
pour élire les différentes propriétés de la paroisse, de quelle  
assemblée est indiquée également au nom de la municipalité  
paroissiale de la commune de la paroisse de la paroisse  
est assemblée en l'église paroissiale en présence de plusieurs  
habitants de la paroisse qui y sont intervenus et des officiers  
municipaux ainsi que des notables ayant délibéré entre eux  
intervenues de faire la nomination de tout ce qui se rapporte  
à la paroisse, ce qui a été en l'acte et après la  
vérification des billets il a été reconnu que la pluralité des  
voix est tombée sur huit personnes, savoir Antoine Charlier  
Claude Guignamard Jean Magallon Antoine Monfau  
Jean Supis, Jean Ste d'atour, Claude Volay dit Chantieraux  
Et Jean Richard tous citoyens actifs habitants de la paroisse  
de Bessey de laquelle délibération et nomination  
nous avons dressé le présent procès verbal sans faire  
rediger avant la réception dudit employé lorsque  
lesdits hommes auront été instruits de leur nomination  
et lorsqu'ils voudront l'accepter fait et clos à Bessey  
le 30 Janvier 1791 et au lieu de signer, ceux qui sont  
au faire nous les autres de ce qui est A. Berger Maire  
c. Notables de Bessey Michel Jacques officier  
H. Ardellais procureur de la commune J. Vivier notables  
Basset


 A la requête de Sieur Antoine Berger, Citoyen français domicilié au Bourg de la paroisse de Besse nay, en il fait Election de domicile et de résidence et déclare à Messieurs les administrateurs du Directoire du district de la campagne de Lyon, le sieur Berger, que de l'affaire particulière de son administration plus de remplir la fonction de maire dans la paroisse de Besse nay, le 31 Janvier 1790, il déclare aux Messieurs les administrateurs du Directoire du district de la campagne de Lyon, et ces Messieurs du Syndic..... ne plus remplir la fonction de maire dans la paroisse de Besse nay... auxquelles il a été nommé le 31 Janvier 1790...

Le vingt octobre 1791  
 A Berger

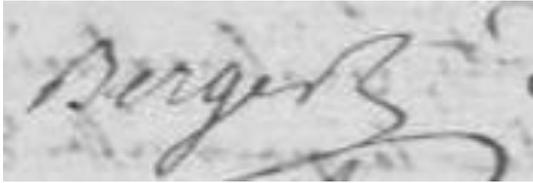
A la requête de Sieur Antoine Berger Citoyen Ordinaire demeurant au Bourg de la paroisse de Besse nay ou il fait élection de domicile soit signifié et déclaré à Messieurs les administrateurs du Directoire du district de la campagne de Lyon, et ces messieurs du Syndic..... ne plus remplir la fonction de maire dans la paroisse de Besse nay... auxquelles il a été nommé le 31 Janvier 1790...

(AM BESSEYAT vue 95)

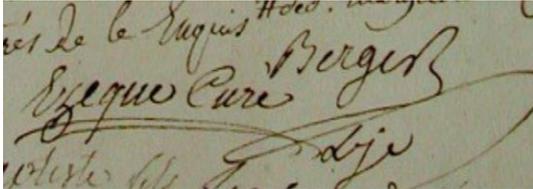
## SIGNATURES RESPECTIVES

Nous trouvons dans les pages suivants la comparaison des signatures respectives de nos deux "BERGER".

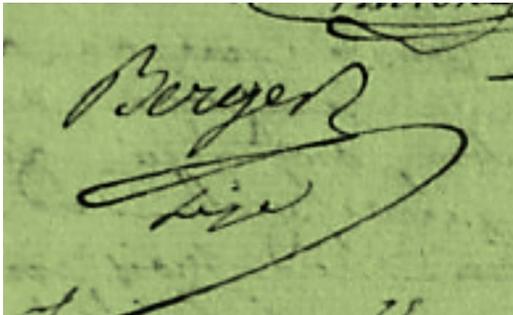
### CLAUDE JOSEPH BERGER



28/03/1783 lors de son mariage

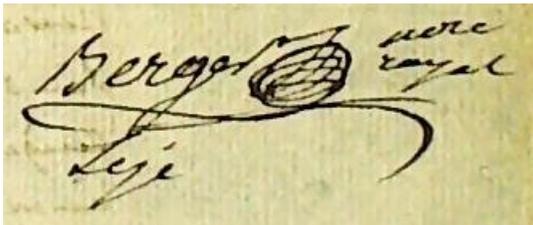


19/12/1783 DC de sa fille Anne

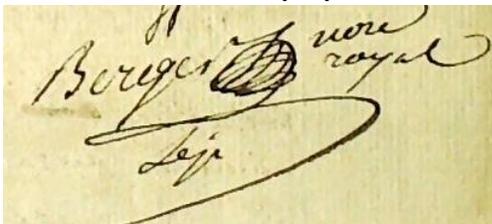


05/12/1786

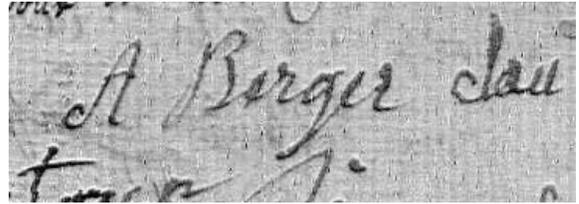
Naissance de sa fille Anne 2



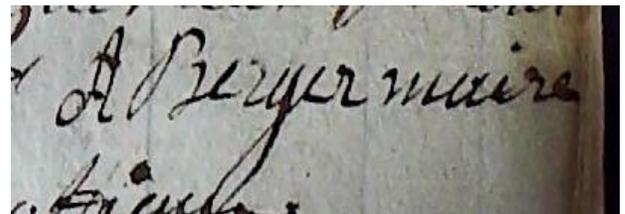
20/02/1791



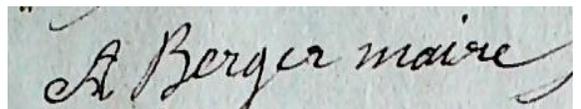
### ANTOINE BERGER



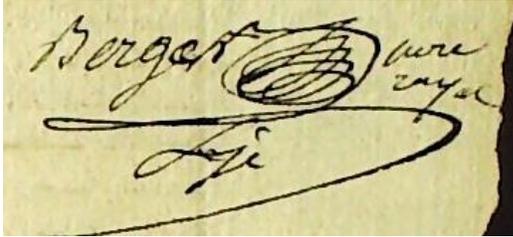
25/01/1780 lors de son mariage



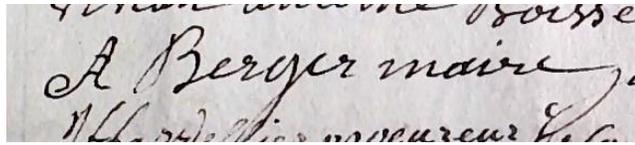
30/01/1791



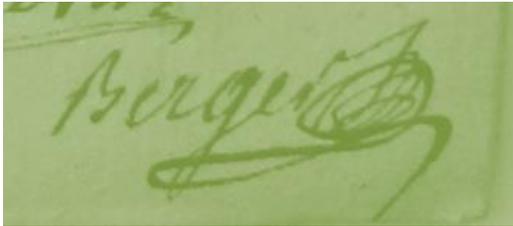
15/03/1791



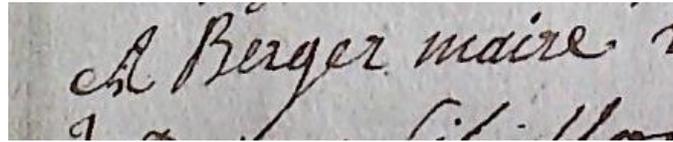
26/04/1791



13/03/1791



01/04/1815



22/12/1791

Décrivons les particularités de leurs signatures respectives :

- 1) La lettre « B » n'est pas écrite de la même manière
- 2) Cette même lettre ne relie pas le « e » pour Claude Joseph contrairement à Antoine
- 3) La lettre « A » précède le nom pour Antoine
- 4) Les lettres « r » ne s'écrivent pas à l'identique

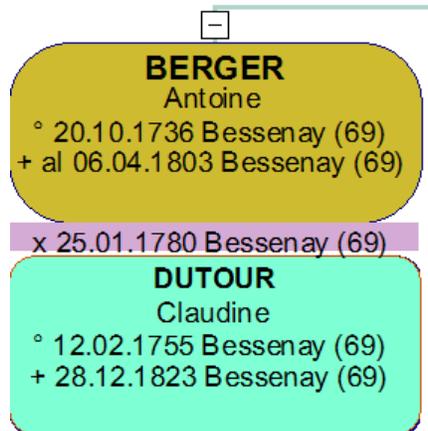
Au regard de toutes leurs signatures et des caractéristiques énoncées nous découvrons qu'il ne s'agit pas de la même personne.

## ARBRES GENEALOGIQUES

### ANTOINE BERGER

Là nous découvrons leur arbre généalogique et de leur famille :

Nous retrouvons les protagonistes de l'émeute de 1734 (voir les précédents numéros de **Mémoires de Bessenay**)

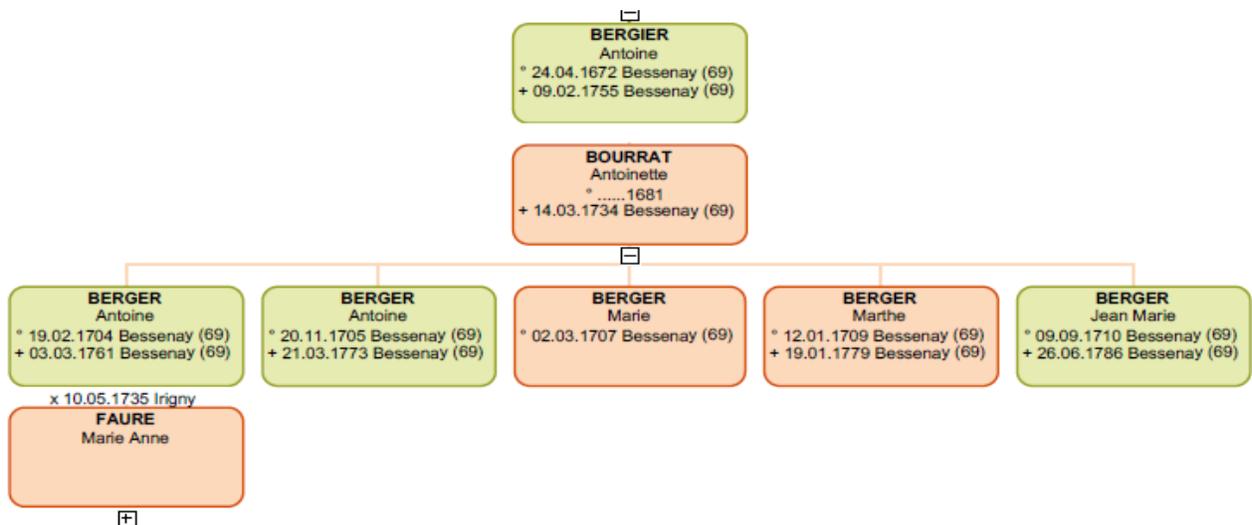


Antoine BERGER est le petit-fils d'Antoine BERGER et ses trois fils Antoine (fils de celui-ci) , Antoine et Jean Marie tous mêlés à cette émeute de 1734.

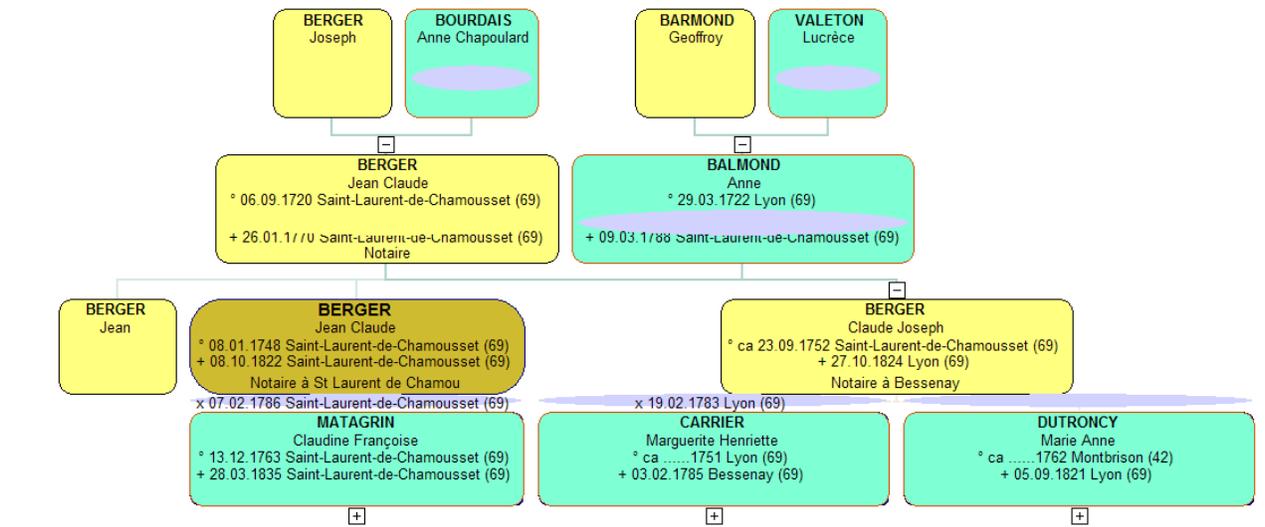
Antoine BERGER est né à Bessenay le 20 octobre 1736 fils d'Antoine BERGER et de Marie Anne FAVRE (écrit FAURE)

Sur le testament de Claudine Dutour, épouse Berger, son neveu Antoine Berger, aîné de tous les enfants Berger hérite de la propriété (15/12/1823).

Antoine Berger l'aîné, mariée avec Marie Anne Faure le 10/05/1735 à Irigny, et décède à Bessenay le 3/03/1761. Vous pouvez constater que le patronyme Bergier devient Berger à la génération suivante.

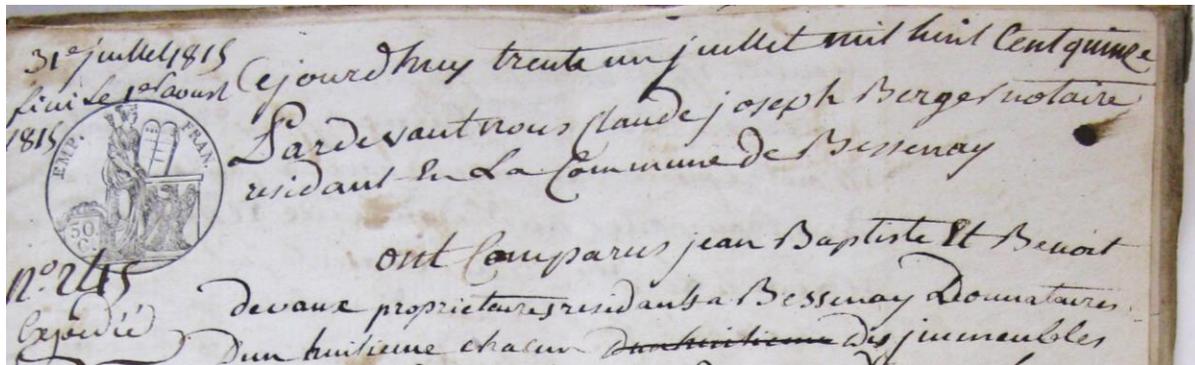


# CLAUDE JOSEPH BERGER



Claude Joseph BERGER reviendra comme Notaire à Bessenay le 25 janvier 1806 jusqu'à fin décembre 1816 soit presque 17 ans d'exercice.

Exemple :



**RAPPEL des maires et des dates d'élections pour la municipalité des maires.**

<b>NOMS</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
<b>BERGER</b>	<i>Antoine</i>	31/01/1790	20/10/1791
<b>DUPERRAY</b>	<i>Nicolas</i>	20/11/1791	31/12/1792
<b>MICHAUD</b>	<i>Christophe</i>	01/01/1793	1794
<b>DEVEAUX</b>	<i>Jacques</i>	1794	1795
<b>MICHAUD</b>	<i>Christophe</i>	1799	1812
<b>De LEULLION de THORIGNY</b>	<i>Louis</i>	1812	1845
<b>REVERDY</b>	<i>Jean Antoine</i>	1845	1847
<b>MICHAUD</b>	<i>Pierre Marie</i>	1848	1865
<b>CHENEVIERE</b>	<i>Claude antoine joseph</i>	1865	1872
<b>De LEULLION de THORIGNY</b>	<i>Georges</i>	1872	1876
<b>PELOSSE</b>	<i>Jean-François</i>	1876	1880
<b>GRATALOUP</b>	<i>Jean Antoine</i>	1881	1904
<b>DESAINTEJEAN</b>	<i>Jean Louis</i>	1904	1912
<b>CARRIER</b>	<i>Louis</i>	1912	1935
<b>VALLON</b>	<i>Paul</i>	1935	1943
<b>FARGE</b>	<i>Pierre Marie</i>	1943	1947
<b>DUMAS</b>	<i>Marcel</i>	1947	1959
<b>CHAMBE</b>	<i>Louis</i>	1959	1977
<b>DELAY</b>	<i>Guy</i>	1977	1983
<b>FARGERRE</b>	<i>Bernard</i>	1983	2001
<b>SUBTIL</b>	<i>Bruno</i>	2001	2020

Quelques maires font l'objet d'un article dans les différents numéros de « **Mémoires de Besse nay** »